

COLLOQUE

PRÉSENTATION DES INTERVENTIONS

LA SOLITUDE : FLÉAU MODERNE OU CHOIX PERSONNEL ?

Violences d'une solitude subie, bienfaits d'une solitude choisie



FONDATION
pour le lien social
croix-rouge française
Institut de france



SOMMAIRE

QUELLES SOLLICITUDES POUR QUELLES SOLITUDES ? Frédéric Worms	4
INVISIBLES SOLITUDES. UNE LECTURE COMPARÉE AU FIL DE L'ÂGE Cécile Van de Velde	6
ISOLEMENTS SENSORIELS ET SOLITUDES PEUPLÉES Boris Cyrulnik	8
L'ART DE LA SOLITUDE AU SERVICE DE L'AMOUR Marie de Solemne	9
LE BON ENFANT, LE MISANTHROPE ET LE SAGE AUX PORTES DU PARADIS Roland-Ramzi Geadah	12
LES ENFANTS MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS : L'ÉPREUVE DE LA SOLITUDE Marie Derain	15
L'ENFERMEMENT DES JEUNES : ENTRE DÉSESPOIR ET ADDICTION Marie-Jeanne Guedj-Bourdiau	17
LE CHÔMAGE : UNE SOLITUDE SANS SOLLICITUDE ? Jean-Baptiste de Foucauld	18
SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES Claudine Attias-Donfut	19

Quelles sollicitudes pour quelles solitudes ?

Frédéric Worms *

Il est presque impossible d'isoler des expériences de pure solitude, et donc des comportements qui ne s'adressent qu'à la solitude et à elle seule, et cela pour deux raisons qu'il faudra exposer d'abord, pour comprendre ensuite les manières nécessairement différentes, et d'autant plus importantes, d'y répondre.

Les relations dont nous vivons n'ont pas pour but, tout d'abord, de nous délivrer de la solitude ; si elles le font, c'est en quelque sorte par surcroît, sans le savoir ni le dire ; nous aimons ou nous sommes aimés, et *en outre* ou « en prime » nous ne sommes pas seuls. Plus généralement, l'accompagnement est toujours (ou presque) plongé dans une autre activité à laquelle il donne son sens mais où aussi, pour ainsi dire, il se cache : j'accompagne mon enfant à l'école, et ce but pratique masque et protège à la fois l'acte d'accompagner lui-même, qui importe infiniment comme tel, mais qui pâlirait pour ainsi dire d'être exposé à la lumière, tout comme l'amitié vraie ne parlera pas d'elle-même, mais du monde. Ainsi, ces expériences ne répondent à la solitude, qu'en visant autre chose. Il arrive pourtant bien que nous voulions « seulement » accompagner, et que « tenir compagnie » devienne un but ou une fin en soi. N'est-ce pas alors la solitude elle-même que nous prenons pour objet ? Ici encore, pourtant, ce sera rarement le cas. La solitude sera débordée, mais non pas cette fois du côté du bonheur, du côté, plutôt, du malheur. Lorsque nous voulons « tenir compagnie », c'est bien souvent sur le fond d'une souffrance ou d'une rupture qui dépasse par ses effets la seule solitude : la maladie ou l'approche de la mort, la séparation, l'humiliation ou le deuil ; l'abandon par d'autres que nous, ou la défection des relations de proximité que l'on pourrait à certains égards dire « naturelles » (la famille ou le voisinage) ; toutes ces expériences enveloppent encore autre chose que la solitude et appellent un soin qui dépassera l'attention à la solitude comme telle. On portera nécessairement secours aussi à la faiblesse du corps ou à la vulnérabilité sociale, on réparera des blessures ou on ravivera des liens. Bref, dans le bonheur comme dans le malheur, nos relations requièrent autre chose que la sollicitude pour la solitude, en tant que telle.

Mais cela ne doit pas nous conduire à la négliger, à négliger la solitude, et la sollicitude qui doit en effet y répondre ! Bien au contraire, tout ce qui précède montre l'importance de la solitude, l'indice, en quelque sorte, qu'elle comporte des souffrances ou des joies relationnelles dans nos vies, aggravant les unes (les souffrances), et intensifiant les autres. Bien loin donc de les méconnaître, ce qui précède nous conduira à distinguer *trois sortes de sollicitudes* indispensables pour trois sortes de solitudes. Il y aura d'abord la plus évidemment vitale :

celle qui accompagne dans l'épreuve vitale ; elle sera marquée par l'intensité relationnelle et l'assiduité temporelle (ainsi dans l'accompagnement initial ou ultime, dans la vie). Non moins vitale cependant sera celle qui passe par ou plutôt dans les relations qui ont un autre objet, non pas seulement réparateur, mais intrinsèquement créateur, des plus intimes, comme l'amour et l'amitié, à celles qui le sont moins, comme le travail ou l'éducation. Cette deuxième réponse à la solitude aura pour étrange caractéristique de pouvoir se conduire et se continuer jusque dans la discontinuité temporelle et une forme de distance spatiale ou de séparation, qui sera en réalité l'épreuve et la récompense même de la relation, le signe, ici, de la solitude pouvant s'inverser radicalement. Ces deux réponses pourront d'ailleurs se combiner ou se croiser. Restera cependant la sollicitude pour la solitude *comme telle*. C'est sur elle que nous insisterons pour finir, sur son énigme vitale, mais aussi morale, sur ce qu'elle nous apprend de la relation aux autres, mais aussi à nous-mêmes. Car la solitude mise à nu nous rappelle à vif quelque chose de notre être même, qui est relationnel, et le fait qu'une certaine sollicitude n'est pas pour lui un luxe superflu, ou accidentel, mais une condition première.

* **Frédéric Worms** est Professeur de philosophie (Lille III) et Directeur du Centre International d'Etude de la Philosophie Française Contemporaine. Il est l'auteur de « *Le Moment du soin. A quoi tenons-nous?* » (PUF, 2010) ; « *Revivre : Éprouver nos blessures et nos ressources* » (Flammarion, 2012) et « *La vie qui unit et qui sépare* » (Payot, 2013).

Invisibles solitudes.

Une lecture comparée au fil de l'âge

Cécile Van de Velde *

Cette intervention propose d'explorer nos parcours de vie en identifiant les différentes formes de solitude qui les jalonnent, de l'adolescence au grand âge. La solitude est ici appréhendée comme une expérience sociale, subjective et multiforme, potentiellement dissociée du seul isolement. L'expérience de solitude devient une clé de lecture de l'expérience des âges et des existences contemporaines. Quelles solitudes la société française fabrique-t-elle? À quels moments de la vie, pour qui et sous quelles formes tendent-elles à se manifester ? Il s'agit de décroquer la solitude des seuls âges auxquels elle est fréquemment associée -les femmes célibataires ou les personnes âgées isolées- pour en visiter les figures émergentes et moins visibles, qui se déploient aujourd'hui au fil des parcours de vie.

Une « sociologie sensible » de la solitude

La solitude est considérée ici comme une épreuve à la croisée de l'intime et du social, dont les nouvelles manifestations se logent au sein de parcours de vie à la fois plus longs, plus discontinus et plus individualisés. Selon nos hypothèses, les solitudes contemporaines renvoient non seulement à l'allongement des vies, mais aussi à la réversibilité croissante des statuts et des liens tout au long des existences -désormais ponctuées de ruptures professionnelles, familiales, géographiques potentielles- tout comme aux normes de réussite valorisant l'autonomie et la responsabilité de l'individu dans la conduite de sa vie. Les solitudes deviennent ainsi moins cloisonnées et plus diffuses au sein même des itinéraires, et bousculent nos représentations usuelles des inégalités sociales au sein de la société française, dont elles offrent une lecture renouvelée.

La solitude, au-delà des chemins singuliers

Des solitudes juvéniles aux solitudes séniles, en passant par celles du milieu de vie, cette intervention revient ainsi sur l'évolution des formes contemporaines de solitude au sein même de nos trajectoires familiales et socio-professionnelles. L'objectif est d'offrir une carte sociale des solitudes au fil des âges au sein de la société française. Elle s'appuie sur le recueil et l'interprétation de données empiriques de grande échelle -qualitatives et statistiques- afin de mieux appréhender la question sociale de la solitude qui, dans la société française, reste un phénomène encore peu lisible : si, depuis la canicule 2003, la solitude est largement entrée dans le débat public, elle reste victime de sa complexité et de la multiplicité de ses définitions.

Approcher la solitude dans ses dimensions existentielles, relationnelles et sociales

Vivre seul, être seul, se sentir seul : en effet, plusieurs définitions se déploient aujourd'hui de façon cloisonnée dans les travaux sur la solitude. La première définition -« vivre seul »- prédomine au sein des recherches épidémiologiques ou socio-psychologiques, qui confrontent l'occurrence de la vie seule à certains indicateurs moyens de santé ou de bien-être ; face aux limites de cette première définition, la seconde privilégie actuellement l'isolement relationnel pour approcher « l'être seul », que ce soit par le nombre de contacts ou par des indicateurs « risque relationnel » ; la troisième définition se centre davantage sur le sentiment de solitude, inscrite dans une subjectivité à différents degrés (se dire seul, se sentir seul, souffrir de solitude). Nous proposons une approche par « l'expérience de solitude », qui vise à articuler ces différentes dimensions, à la fois sensible à la subjectivité de la solitude mais aussi aux conditions sociales de sa survenue. Elle propose une approche multidimensionnelle de la solitude, dans ses différents lieux de manifestation (au travail, en famille etc.), dans ses possibles oscillations temporelles, mais aussi dans ses versants subis ou choisis.

Exister vis-à-vis de soi et vis-à-vis des autres. Aux sources de la solitude

Exister comme individu vis-à-vis des autres, mais aussi exister vis-à-vis de soi : au regard des résultats de l'enquête, l'épreuve contemporaine de la solitude s'inscrit profondément dans une problématique de l'« existence ». Cette existence s'éprouve avant tout au cœur même de l'expérience du lien ; elle en est même une épreuve constitutive, qu'il s'agisse du lien familial, du lien aux proches, ou du lien social. Après un déni préalable, l'expérience de la solitude se révèle très prégnante dans les entretiens et très présente dans les parcours de vie. Elle s'y conjugue au passé, au présent et au futur. Or, ces expériences de solitude se clivent principalement en fonction de l'avancée dans la vie et de l'âge. Une telle allocation des solitudes au fil des parcours nous dit beaucoup des normes et des enjeux qui émaillent les différents âges de la vie au sein de la société française.

Solitudes du détachement, solitudes de la responsabilité, solitudes de l'inutilité : ces solitudes sont associées de façon privilégiée à certaines étapes de l'existence, et seront successivement déclinées au cours de l'intervention, que ce soit dans leurs fondements, leurs manifestations et leurs temporalités.

* **Cécile Van de Velde** est Sociologue et Maître de conférences à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Coordonnées : Centre Maurice Halbwachs - Équipe de Recherche sur les Inégalités Sociales - 48, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

E-mail : vdv@ehess.fr / Site : <http://cvandavelde.com>

Isolements sensoriels et solitudes peuplées

Boris Cyrulnik *

L'isolement sensoriel peut commencer avant la naissance. Les échographies pratiquées lors des dénis de grossesse révèlent que le fœtus est immobile et non réactif. Est-ce à cause du déni ou le déni est-il la conséquence de l'immobilité ? Après la naissance, les mères découvrent souvent le bébé et résilient les troubles, sinon elles risquent de devenir des mères infanticides.

Le trauma des mères altère le système nerveux du bébé. La niche sensorielle qui entoure le nouveau-né est appauvrie, ce qui stimule moins les neurones préfrontaux et libère l'amygdale, rendant ainsi la maîtrise des émotions très difficile.

Quand l'isolement sensoriel dure trop longtemps, les troubles neuro-endocriniens seront difficiles à résilier. Mais, si l'on propose un substitut affectif à ces enfants, un grand nombre d'entre eux reprendront un développement conforme à l'âge.

Une niche sensorielle structurée pourra structurer les empreintes inscrites dans la mémoire biologique du petit. En l'absence de cette empreinte, toute information sera éprouvée comme une alerte. En présence de son objet d'empreinte, la même information provoquera une invitation au jeu et à l'exploration.

Après le 20^{ème} mois, l'enfant commence l'aventure de la parole. Désormais ses émotions seront provoquées par des représentations de mots. L'expression de ses émotions dépendra de la manière dont il aura appris à se sécuriser au cours des premiers mois et de la signification qu'il attribuera aux mots qui l'entourent. La solitude, dès lors, peut être peuplée par des représentations : celles de ses modèles opératoires internes conjuguées avec les représentations verbales de ceux qui l'entourent. Quand l'orphelinage survient avant la parole, l'enfant vit dans un monde sensoriel appauvri qui peut donner des dégâts cérébraux. Quand l'orphelinage survient après la parole, c'est la représentation familiale et culturelle qui provoque un sentiment.

La solitude peut être alors peuplée de parents idéalisés. L'enfant passe souvent du trauma à la créativité.

* **Boris Cyrulnik** est Neuro-psychiatre et Directeur d'enseignement à l'Université de Toulon.

L'art de la solitude au service de l'amour

Marie de Solemne *

Le mot « Solitude » est, il est vrai, difficile à définir. D'autres termes viennent aussitôt s'y accoler : isolement, exclusion.

Pourtant, la solitude est un état à part entière, que nous ne pouvons nullement confondre avec l'isolement et/ou l'exclusion, même si les uns découlent souvent des autres.

L'art de la solitude, n'est pas seulement une assez jolie expression ; c'est avant tout un exercice, un travail, un assujettissement quotidien, afin de parvenir à se fondre et se confondre avec la solitude, jusqu'à ne plus ressentir aucune souffrance, aucun sentiment de séparation d'avec le monde – qu'il soit proche ou lointain.

À une époque – fort éloignée, il faut le dire – la solitude était réservée à une certaine élite. Élite religieuse, élite intellectuelle... L'état de solitude de ces êtres était perçu par le commun des mortels, comme une valeur ajoutée, comme la marque indélébile de leur élévation spirituelle et psychologique, de leur intelligence.

De nos jours, la solitude d'une personne est au contraire vécue par les autres comme une inadéquation à la société qui l'entoure, comme une faiblesse terrible, comme la marque tout aussi indélébile d'un « quelque chose qui ne va pas chez lui/elle ».

Par le passé, comme aujourd'hui, l'Art de la solitude fut toujours au service de l'Amour. Pour les religieux, il s'agissait de l'amour de Dieu, pour les intellectuels : romanciers, poètes, grand romantiques, il s'agissait de parler de l'amour de la nature, de l'amour des êtres humains, entre eux, de se fondre dans leurs émotions afin de mieux les traduire sur le papier. Une chose reste sûre, ces « solitaires heureux », donnaient un sens à leur solitude.

Voilà bien la clé d'une solitude bienveillante : LE SENS.

Pour nous, aujourd'hui, à quoi peut nous servir le « choix de solitude » ? Apprendre à vivre avec soi-même, pour ne pas devenir esclave de la présence des autres. Apprendre à s'aimer tel que l'on est, pour ne pas devenir le jouet des désirs des autres. Déjà cela, donne un sens, une justification personnelle, à notre solitude. Elle n'est donc plus isolement subi.

Il faut le dire, la seule solitude qui nous terrifie est la solitude affective. C'est bien celle-ci qui peut nous plonger dans la dépression, la déréliction.

Le drame est que, déchiré entre son besoin d'amour et son désir d'indépendance, l'Homme d'aujourd'hui se trouve confronté à une solitude à laquelle il n'est souvent pas préparé et à laquelle il ne sait pas donner un sens.

Notre monde « connecté » nous propose de multiples liens virtuels, pensant ainsi compenser notre individualisme exponentiel.

Seulement voilà, ces multiples moyens de communication (téléphone, Smartphone, internet) ne doivent pas seulement être entendus comme des outils servant à passer un message dans un temps proche de l'immédiateté. Les outils modernes de communication peuvent nous aider à contourner au moins un piège : la solitude affective.

Comment ?

Notre société a considérablement changé depuis ces trente dernières années. Et elle continue, peu à peu, de muter. Avec nous ou malgré nous.

Un des outils modernes qui me semble le plus digne d'intérêt, dans le thème qui nous concerne aujourd'hui, est le principe du SITE DE RENCONTRES.

Puisque l'isolement peut fabriquer de la solitude, puisque la solitude peut fabriquer de l'isolement, et que le manque affectif intime est ce qui nous fait le plus souffrir, nous devons donc aller vers la Rencontre.

Mais dans ce XXIème siècle, nous ne nous rencontrons plus comme jadis. Si les bals, les boîtes de nuit, de jadis étaient les supports, les vecteurs d'une rencontre possible, nous savons que ce n'est plus le cas. Dès lors, les sites de rencontres s'offrent à nous.

L'art de la solitude est alors plus que jamais au service de l'amour. Nous sommes seuls derrière notre clavier, notre écran. Et parce que nous avons appris à vivre avec nous-mêmes sans souffrance et peut-être même avec une certaine bienveillance, nous allons vers une Rencontre possible, libérés de nos a priori, de nos exigences enfantines et de nos peurs du « qu'en dira-t-on ? ».

Non, les rencontres par Internet ne sont pas des rencontres virtuelles. Certes, l'outil pourrait permettre de demeurer éternellement dans un monde virtuel où la vérité resterait à jamais cachée, dérobée. Mais l'objectif réel d'un site de rencontres est de mettre en relation des personnes qui sans cela, ne se seraient jamais croisées et de permettre enfin, une VRAIE RENCONTRE, Vivante, Charnelle. Une rencontre qui va devenir identique à celle que l'on pouvait faire par le passé, une rencontre où les regards vont se croiser, se parler, où les corps vont se mouvoir dans le même espace.

Certains de nos outils modernes de communication sont de merveilleux moyens de créer des rencontres réelles et ainsi d'enfin sortir de la solitude. Encore faut-il savoir s'en servir et ne pas porter sur eux un regard défiant, et parfois méprisant.

Notre société fabrique de la solitude ? Oui. Mais elle fabrique aussi tous les outils nécessaires pour ceux qui ne souhaitent pas en être les victimes.

* **Marie de Solemne** est Philosophe, Psychosociologue, Écrivain, et Consultante au Cabinet Kairos (Aix-en-Provence).

Le bon enfant, le misanthrope et le sage aux portes du paradis

Réflexions psycho-anthropologiques sur les manifestations de solitude
Roland-Ramzi Geadah *

Fruit de constat assez objectif ou d'un ressenti, la solitude se dresse en donnée permanente de la condition humaine. Elle traduit une rupture de la trame de vie collective ou de la communication visible avec des semblables, une confrontation directe avec soi et une vague attente. Par le fait même, elle se prête à diverses appréciations généralement divergentes. Philosophes, théologiens, poètes, romanciers, sociologues et autres contempteurs de la vie en rapportent des échos ambivalents.

Selon les considérations de son statut et de sa nature spécifique la distinguant de l'isolement, l'analyse des motivations plus ou moins avouées qui y conduisent, les lieux et les moments où elle est repérée, elle configure les traces des aspirations à l'assomption de l'Être ou des échecs entravant la marche de l'humain vers son « bonheur ». Ainsi, se présente-t-elle tantôt comme une manière de valoriser le monde et de s'y réaliser, comme un heureux refuge spirituel, grâce à un dialogue intérieur approfondi entre soi-même et le « Tout autre » (R. Otto) ; tantôt comme une réalité pénible, voire assez douloureuse reléguant l'individu dans des sphères d'indifférence sociale « entraînant l'engourdissement de l'esprit, le dépérissement de l'affectivité et la passivité » (L. Debarge, 1996, col. 255) auxquels s'ajoute même un orgueil méprisant.

Le regard qu'on peut porter sur le phénomène ne prend en réalité son plein sens qu'à partir de références spirituelles et matérielles considérées à des moments donnés au sein de civilisations et d'entités (ethno)culturelles spécifiques :

a – *Grosso modo*, dans les sociétés dites traditionnelles caractérisées par le rapport indéfectible à l'Ancêtre considéré comme Verbe organisateur, la solidité d'un groupe et les gages de sa pérennité se lisent dans une solidarité affective, matérielle et spirituelle manifeste. Chacun concerné par tous, l'individu se trouve enserré dans un réseau de croyances et de pratiques partagées où il puise les fondements de sa personnalité, sa force morale, ses idéaux et surtout sa capacité de résistance face aux épreuves. Dans ce contexte, solitude manifeste signifie remise en cause plus ou moins feutrée de l'Ordre établi, tendance à la déviation, recherche de distinction personnalisée ; isolement et marginalisation en seront témoins et conséquences. Certes, des moments de méditation et d'approfondissement du sens de l'existence ne sont point exclus ; ils constituent même la voie royale vers la sagesse. Toutefois, une vie menée à l'écart du groupe fortement marquée devient vite dissidence.

b – C'est à des époques d'agitation sociale, de multiplication des courants d'idée, d'opulence et de libéralisation des mœurs que certains – au sein de civilisations distinctes et dans beaucoup de contrées – se retranchent dans le mysticisme ou la solitude féconde, à la recherche de l'authenticité, de l'Absolu et de la communication profonde avec le monde.

c – Dans nos sociétés contemporaines, notamment occidentales, les analyses convergent vers un constat général : la transformation d'une solitude, plutôt subie, en un isolement destructeur de l'être et des liens sociaux ; les moments propices à l'intériorité féconde se raréfient. En effet, les conditions socio-économiques difficiles, les tendances outrancières à l'individuation et à la distinction narcissique, la perte de repères communs habituellement traduits par des valeurs considérées comme fondatrices, ce à quoi s'ajoutent les distances géographique et relationnelle rendent plus vulnérables beaucoup de nos semblables. Si les figures de la veuve et de l'orphelin constituent classiquement – à côté de celles du pauvre, du mourant et des stériles – l'illustration de potentielles ruptures de communication sociale et de lente « agonie » psychique – il nous faut insister sur les cas de l'étranger et du migrant. Ils s'avèrent en fait vite guettés par l'isolement et le repli sur soi synonymes de solitude inquiétante.

Sans multiplier les exemples ou les détails culturellement chargés de signes négatifs liés à la solitude, il convient de rappeler que les aléas de la vie ne suppriment point les ressources collectives et individuelles susceptibles de contribuer au sursaut de l'esprit dont est également porteuse cette même solitude. Profondément lié aux impératifs de séparation et au désir de réalisation de soi en lien avec des idéaux identificatoires ou de tendances à la sublimation, ce phénomène apparemment paradoxal s'avère en fait garant de l'équilibre psychique et môle de la créativité. Conditions psychopédagogiques initiées par l'éducation familiale (rythme d'alternance entre présence et absence, contenance psychique et assurance de sécurité intérieure...), apprentissages facilités et contextes socioculturels enrichissants deviennent propices à l'acquisition de la «capacité à être seul» (D.W. Winnicott, 1964). Ce que renforce la succession de moments de communication intense et de silence (F. Dolto, 1986) ou même de relatives frustrations.

En outre, c'est dans la prise de conscience du monde que se construit philosophiquement la conscience de soi ouverte sur autrui et le sens de l'existence (N. Berdiaeff, E. Husserl, L. Lavelle...). Le dialogue - que facilite la délibération raisonnable au sein d'institutions démocratiques « justes » (au sens de J. Rawls) - et la représentation de la réciprocité (Nédoncelle, P. Ricoeur...) deviennent garants de la découverte des limites de soi et des aspirations au « plein d'être ». Narcisse en quête solitaire d'identité dans l'unique recherche de soi ne peut en réalité que se projeter à la surface des choses et se condamner à l'isolement fatal.

Cependant, grâce à un équilibre entre vie sociale - ou communautaire - et «action» solitaire propice à une découverte de soi, traverser le désert (dans les sens spirituel, mythologique et psychanalytique du terme) ouvre en revanche des voies conduisant au royaume intérieur !

Après tout, comme le rappelle judicieusement J. Nabert (1962, p. 48), « seules les consciences ayant traversé l'épreuve de la solitude peuvent véritablement dire nous ».

À partir donc d'analyses philosophiques, psychosociales et cliniques, le conférencier tracera des pistes permettant une meilleure compréhension multifactorielle de souffrances ou des réalisations « surprenantes » afférentes aux expressions individuelles de la solitude et aux aléas de vie collective induisant potentiellement l'isolement.

* **Roland-Ramzi Geadah** est Psychologue clinicien et Historien, spécialisé dans la recherche interculturelle et juridique – Professeur universitaire de philosophie morale et de droit médico-social – Directeur du C.I.C.E.R.F. (Champs-sur-Marne).

Références

- BEN JALLOUN T. (1977) La plus haute des solitudes, Paris, Seuil, 171 p.
BERDIAEFF N. (1936) Cinq méditations sur l'existence, Paris, Aubier-Montaigne.
DEBARGE L. (1996) Solitude ; in « Catholicisme – hier, aujourd'hui, demain », t. 14, Paris, Letouzé et Ané (s. dir. de G. Mathon et G.-H. Baudry), 1272 col., pp. 253 – 263.
DOLTO F. (1986) Solitude, Paris, Vertiges du Nord – Carrère, Livre de Poche (n°6612), 532 p.
DOLTO F. (1986) Parler de la solitude, Mercure de France – coll. « Petit Mercure », 113 p.
GRIMALDI N. (2003) Traité des solitudes, Paris, P.U.F. – coll. « Perspectives critiques », 278 p.
NABERT J. (1943) Eléments pour une éthique, Paris, Montaigne, 1962, 224 p.
WINNICOTT D.W. (1958) La capacité d'être seul ; in « De la pédiatrie à la psychanalyse », Paris, Payot – coll. « Pet. Bibl. Payot », 1969 (trad. J. Kalmanovitch), 369 p., pp. 205 – 213.

Les enfants mineurs étrangers isolés : l'épreuve de la solitude

Marie Derain *

L'expression « mineur étranger non accompagné », utilisée en France jusqu'à la fin des années 1990, s'est révélée inappropriée : accompagnés à l'arrivée, certains de ces jeunes étaient laissés seuls par la suite. De cette définition, il aurait pu être déduit que la responsabilité juridique du mineur revenait à la personne accompagnante sans qu'elle soit, pour autant, son représentant légal.

Depuis la fin des années 90, la France retient les dénominations « mineur étranger isolé » ou « mineur isolé étranger » selon l'importance donnée à l'un ou l'autre des qualificatifs : étranger / isolé. Sans leur conférer un statut, ce terme identifie juridiquement les différents régimes dont ils relèvent : « **mineurs** », renvoie à une incapacité juridique, à la nécessité d'une représentation légale et à une protection au titre de l'enfance ; « **isolés** », renvoie à l'idée de danger et à un besoin de protection ; « **étrangers** », renvoie au droit des étrangers (lois sur l'immigration, droit au séjour, droit d'asile etc.).

Aucune définition précise n'existe en droit français s'agissant du terme « mineurs isolés étrangers ». En revanche, dans la Directive du Conseil 2001/55/CE (article 2), l'Union européenne a défini les Mineurs étrangers Non Accompagnés (MNA) comme les nationaux de pays tiers de moins de 18 ans qui entrent dans le territoire des Etats membres sans être accompagnés d'un adulte qui soit responsable d'eux, par effet de la loi ou de fait, et tant qu'ils ne sont pas effectivement à charge d'une telle personne (...), ainsi que les mineurs nationaux de pays tiers qui ont été laissés seuls après être entrés dans le territoire d'un Etat membre.

Cette définition rejoint celle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), pour lequel « Il s'agit d'enfants de moins de 18 ans se trouvant en dehors de leurs pays d'origine, séparés de leurs parents ou de leur répondant légal autorisé par la loi ou par la coutume ».

Leurs motifs de venue en France, leurs origines et profils sont différents, mais tous marqués par la séparation d'avec leur environnement et leurs proches et par la dureté des conditions de voyage. 6 à 8 000 mineurs isolés étrangers, principalement des adolescents et quelques jeunes filles, vivaient en France, leur chiffre exact étant imprécis. Nous partageons tous ici l'idée que la question des mineurs isolés doit être examinée d'abord dans la perspective de l'enfant, devant pouvoir exercer tous les droits garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), et les autres instruments internationaux des droits de l'homme.

C'est le plus souvent la solitude qui prime dans la situation des MIE : solitude tenant au fait que le jeune soit loin de son pays, de sa famille, de ses repères ; qu'il peut être amené à s'isoler dans le mensonge, en réécrivant l'histoire familiale et/ou en travestissant leur nationalité, en occultant les liens qu'il peut néanmoins avoir avec des proches... Dans la plupart des cas, ces jeunes voient leur identité, leur âge, leur histoire et leur parcours remis en cause, voire déniés par leurs interlocuteurs.

Un certain nombre de mineurs isolés étrangers bénéficient d'une prise en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance. Toutefois, cette intervention se limite parfois à un accueil de type hôtelier, sans accompagnement éducatif, sans recherche ou possibilité de scolarisation ou de formation professionnelle, sans démarche constructive sur le long terme, visant à élaborer avec eux un projet de vie, à leur assurer un avenir et une possibilité d'intégration dans la société dans laquelle ils vivent.

Dans la plupart de ces situations, les jeunes concernés se trouvent confrontés au non-respect des droits que leur confère la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, comme pour tout autre jeune de moins de 18 ans sur le territoire français.

Depuis 2011, le Défenseur des droits en France veille aux respects des droits et libertés et à leur promotion pour toute personne. À ses côtés, son adjointe la Défenseure des enfants que je suis, est chargée de veiller particulièrement à la défense et à la promotion de l'intérêt supérieur des droits de l'enfant conformément à la CIDE ; d'analyser, de comprendre la situation du point de vue de l'Intérêt Supérieur de l'Enfant (ISE) et de rappeler aux acteurs privés et publics que l'intérêt supérieur des enfants doit primer sur toute autre considération ; de vérifier que c'est le cas en demandant des pièces, voire en allant constater sur place, ce qui ne peut lui être refusé. Il fait des recommandations, demande qu'elles soient mises en œuvre dans un certain délai, si ce n'est pas le cas il peut faire une injonction et rendre public un rapport spécial. Il peut également servir de médiateur entre les décideurs, la vocation d'une institution comme la nôtre étant, avant tout, de réparer et d'humaniser les relations entre les citoyens et les pouvoirs publics et privés. C'est ce qui nous conduit chaque fois que c'est possible à **recourir à la médiation plutôt qu'à la sanction**. Nous préférons une culture de la responsabilité assumée et de la réparation de l'erreur à une démarche basée sur les notions de faute et de punition. La médiation, dès lors qu'elle est réussie, a en plus le mérite de permettre un règlement très rapide.

* **Marie Derain** est Défenseure des enfants, Adjointe au Défenseur des droits et Vice-présidente du Collège chargé de la défense et de la promotion des droits de l'enfant.

L'enfermement des jeunes : entre désespoir et addiction

Marie-Jeanne Guedj-Bourdiau *

L'adolescence est la période où l'espace privé se constitue. Les jeunes supportent mal les incursions parentales dans leur chambre ou dans la salle de bains. Notre époque est celle où chaque enfant a droit à sa chambre, son ordinateur... Il existe des familles où le monde extérieur est conçu comme si dangereux, en s'appuyant sur des faits divers, que le maintien du jeune à domicile paraît un moindre mal.

Les cas de claustration à domicile des jeunes, sans sortie de l'appartement ou même de la chambre, sont divers cliniquement. Quelques grandes lignes sont repérables cependant. Par exemple, l'association entre claustration et usage d'Internet : pourtant ces usages sont très divers selon les cas et ne méritent pas le vocable médiatique d'addiction à Internet. La morosité voire le désespoir affleurent parfois, dans les cas les plus favorables d'accès au dialogue, parfois non. Quelques traits psychopathologiques tels l'abolition de l'espace et du temps, la cassure d'histoire, l'absence de tout idéal et de toute croyance, de tout désir aussi, l'horreur de la violence, apparaissent en fait communs avec la psychopathologie de l'errance. Seraient-ce deux aspects de la solitude si peu choisie à l'adolescence ?

L'enfermement se présente comme une « addiction », du moins une conduite qui se répète. La meilleure piste pour sortir ces jeunes d'un enfermement progressif, non choisi, même quand ils le revendiquent comme un acte antisocial, reste de lutter contre l'oubli : relances (par les moyens Internet qu'ils affectionnent), visites à domicile, mais aussi consultations car, paradoxalement, certains acceptent de venir quand on les sollicite.

Ces propositions seront illustrées par quelques cas cliniques.

* **Marie-Jeanne Guedj-Bourdiau** est Psychiatre, Pédopsychiatre, et Chef de service des urgences psychiatriques de l'hôpital Sainte-Anne (CPOA).

Le chômage : une solitude sans sollicitude ?

Jean-Baptiste de Foucauld *

L'expérience d'accompagnement en binôme et de création d'emplois de Solidarités Nouvelles face au Chômage met clairement en valeur un phénomène largement occulté, la grande solitude des chômeurs.

Les chômeurs n'ont pas beaucoup d'occasions de parler de leur chômage : il ne faut surtout pas l'évoquer dans les entretiens de recrutement, en famille, cela accroît l'angoisse et peut même parfois aboutir au divorce, tandis que le plus souvent les amis se détournent. Ainsi se crée, particulièrement quand le chômage dure longtemps, un phénomène d'enkystement, d'isolement, puis d'enfermement et de découragement, qui est mal compris de la société, qui trouve plus commode de juger plutôt que d'aider. D'où un risque accru de dépression, des phénomènes de compensation, parfois des expériences réussies de ressourcement personnel et de réveil spirituel.

Les demandeurs d'emplois sont inévitablement confrontés, et de manière brutale, à la question du sens. Il est donc indispensable de leur ouvrir des espaces de parole où ils puissent s'exprimer et libérer la souffrance qui s'est accumulée au fond d'eux-mêmes. Les politiques publiques ne doivent plus ignorer cela, et ne plus disjoindre prestation et relation. Il faut surtout recréer des solidarités actives en faveur du retour au plein emploi et faire de celui-ci, comme le Pacte Civique y convie, « une priorité nationale partagée ».

* **Jean-Baptiste de Foucauld** est Ancien Commissaire au Plan, Fondateur de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage, et porte-parole du Pacte Civique.

Solitude et isolement des personnes âgées

Claudine Attias-Donfut *

La réduction du réseau social au cours du vieillissement est un phénomène quasi général, dans tous les milieux sociaux, bien que les inégalités à cet égard soient importantes et sans doute accentuées à par rapport aux autres âges de la vie. Risques de veuvage, décès de proches, risques de pauvreté, handicaps, fragilité et morbidité chronique... sont associés à un âge avancé. Ils limitent la participation sociale, c.-à-d. la participation aux activités et aux échanges sociaux, qui favorisent les rencontres, développent des relations et renforcent le capital social.

Les réseaux personnels évoluent et se transforment tout au long de la vie. Celle-ci se déroule en compagnie d'autres personnes, des proches, et avec lesquelles s'échangent des biens et des services. Les individus maintiennent des structures de réseaux sociaux personnels qui les accompagnent au fil du temps, mais ces structures évoluent selon les circonstances. Cette réalité est conceptualisée, dans les travaux anglo-saxons, par la notion de *convoy pattern* (modèle de convoi), qui véhicule à la fois l'idée de stabilité et de changement. La présence et la qualité des liens intergénérationnels en représentent une des dimensions importantes. D'autre part, selon certains auteurs, la réduction du nombre de liens favoriserait la sélection et une meilleure « gestion » des liens les plus forts.

Situation objective, l'isolement social, absence ou faiblesse de contacts avec d'autres personnes, résulte à la fois d'un réseau social limité, et de l'inactivité sociale. Il est aggravé par la persistance du stéréotype antivieux, l'« âgisme », qui accroît les risques objectifs d'exclusion, autant que le sentiment d'exclusion, surtout au grand âge.

La solitude, définie comme un sentiment de détresse, associé à la perception d'un manque de lien social (solitude sociale) ou d'une carence affective (solitude affective), ne recoupe pas toujours la réalité de l'isolement social. La perception individuelle des relations sociales réelles et celle des relations souhaitées, ainsi que de leur écart, jouent un rôle important dans le sentiment de solitude, comme l'ont établi les recherches des « cognitivistes ».

Il reste que solitude et isolement social sont fortement corrélés. On a pu démontrer en particulier que, davantage encore que la densité du réseau social, sa nature et sa qualité (ainsi que la valeur du capital social qu'il apporte), sont des facteurs importants de bien-être et de santé des personnes âgées, voire de longévité.

* **Claudine Attias-Donfut** est Sociologue (Centre Edgar Morin, EHESS/CNRS) et Ancienne Directrice des recherches sur le vieillissement à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).



LA SOLITUDE : FLÉAU MODERNE OU CHOIX PERSONNEL ?

Violences d'une solitude subie, bienfaits d'une solitude choisie

Les conférences du colloque seront rediffusées en intégralité sur la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur :

<http://www.canal-u.tv/>

Contact Canal U

Professeur François KOHLER
f.kohler@chu-nancy.fr

Contact Fondation pour le lien social

Isabelle DECARIS, Directrice
Léna OTTER, Chargée de projets
01.44.43.14.55.
fondation@croix-rouge.fr

